



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

13 DEC. 2021

**Le délégué territorial adjoint**

Madame le Maire  
Mairie de Peyzieux  
56 rue du Beaujolais  
01140 PEYZIEUX

Dossier suivi par : Alexandra DUTHU  
Tél. : 03.85.21.97.95  
Mail : [a.duthu@inao.gouv.fr](mailto:a.duthu@inao.gouv.fr)

V/Réf : lettre du 28 septembre

N/Réf : SM/AS/AD-21-620

Objet : révision de la Carte communale  
Commune de Peyzieux

Mâcon, le 8 décembre 2021

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 28 septembre 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision de la Carte communale de Peyzieux.

La commune de Peyzieux appartient aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) agroalimentaires « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Volailles de l'Ain » de l'IGP viticole « Coteaux de l'Ain ».

Selon le code rural, l'INAO n'a pas d'avis formel à donner considérant que la commune n'est incluse dans aucune aire géographique AOP (Appellation d'Origine Protégée).

Vous trouverez ci-après la contribution de l'INAO :

L'agriculture est encore dynamique sur la commune. Le diagnostic agricole a été réalisé de manière approfondie, avec consultation des exploitants, en particulier sur leur situation et leurs préoccupations, la préservation de l'agriculture est l'un des enjeux annoncés de ce projet.

Le projet de révision de la carte communale prévoit le développement de l'habitat essentiellement en densification de l'enveloppe existante, hormis deux parcelles au lieu-dit Les Peloux.

Une exploitation a son siège au sein de la zone constructible, étant située au cœur du village. Une autre exploitation et une entreprise agricole sont situées en limite de la zone constructible. Il conviendra d'en bien préserver les accès et les espaces agricoles.

Un espace de 0,8 ha, actuellement exploité par l'agriculture, est identifié pour accueillir un village d'artisans.

La consommation d'espace prévue dans le projet de carte communale est raisonnable et justifiée. Aussi, l'INAO considère que le projet a un impact limité sur le potentiel de production en IGP.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la directrice,  
et par délégation,  
Stéphane Meunier

Copie : DDT 01

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON  
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140  
71040 MACON  
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)